

## Armel Guillet : « Ma thérapie à moi ... »

La vallée de l'Oule est un peu isolée et peu peuplée, c'est vrai et c'est aussi ce qui fait tout son charme. Alors, elle chante et quand elle chante...ça va !

Fourtant, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce terroir, d'ailleurs si foncièrement convoité, renferme plus de talents cachés, plus de richesses humaines insoupçonnées qu'il n'y paraît. Car si les soirées d'hiver y sont longues, ici aussi et encore plus qu'ailleurs les habitants ont depuis toujours dû se prendre en main, puiser dans leurs ressources personnelles pour s'occuper, pour que la vie l'emporte sur l'ennui. Ici plus qu'ailleurs peut-être, on fait avec ce qu'on a, et on a beaucoup.

D'origine alsacienne, Armel Guillet est un exemple bien vivant de cette réalité. Elle habite à Rottier où elle s'est installée avec son compagnon Cédric Courcel depuis 1999. Sans le savoir, beaucoup la connaissent déjà pour lui avoir acheté le pain au cours des tournées de la boulangerie de la Motte dans les villages alentours de 1999 à 2007.

Mais beaucoup ignorent en revanche qu'en plus de ses deux enfants, Julie (4 ans) et Anaïs (4 mois) Armel nourrit une passion sans limites pour le chant, une passion qui l'habite depuis l'âge de 6 ans autant dire depuis toujours. Et comme la nature fait parfois bien les choses Armel a comme on dit « de la voix » et même carrément « du coffre ! »



Armel Guillet au Tremplin des Etoiles à Montélimar

« Chanter est pour moi une thérapie contre tous les problèmes du quotidien, le mal être qui est en chacun de nous, le blues... ».

De la voix, une passion mais aussi du talent. Trois quali-

tés qui font d'Armel un personnage qui gagne à être connu et surtout écouté ! Car si Armel chante merveilleusement bien c'est aussi et avant tout réellement un personnage. Qui l'a rencontrée au moins une fois dans sa vie se souvient forcément de sa forte personnalité. Armel est entière, naturelle, spontanée, attachante. Armel fait partie d'une espèce en voie de disparition, à protéger ! En tous cas, elle ne laisse pas indifférente.

Elle est battante aussi mais pas au point de perdre son âme dans l'univers impitoyable du « showbiz » et de cela aussi elle est tout à fait consciente.

## ...c'est de chanter »

Alors, quand on lui demande si elle compte postuler à la Star Académie, la réponse est claire : « la star Ac, je n'ai rien contre mais c'est pas pour moi, il faudrait que je fasse le régime et ça, pas question car j'aime trop la vie et ses plaisirs. Je préfère en profiter et tant pis pour moi (et pour eux ?) si je ne rentre pas dans leur moule ».

« J'ai participé deux fois au tremplin des étoiles à Montélimar, hélas sans succès. Pourtant, la deuxième fois j'ai tout donné et j'y croyais un peu mais il faut dire que je n'avais pas avec moi le bon CD d'accompagnement musical pour la chanson que j'avais préparée (« l'amour en héritage ») et au dernier moment j'ai dû chanter une autre chanson (« Tu vas me quitter » d'Hélène Ségara) qu'il m'a fallu apprendre en une demi-heure. Malgré cet incident je suis quand-même arrivée dans les cent premiers sur 200 concurrents. De toutes façons rien ne m'arrêtera. Je chanterai toujours ne serait-ce que pour donner de la joie autour de moi ! »

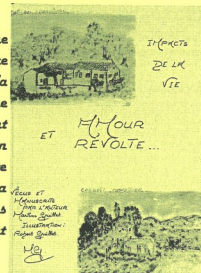
Armel Guillet

En attendant de réaliser peut-être un jour son rêve, c'est à dire faire de la chanson son métier, chanter dans un orchestre l'été par exemple, Armel participe à des karaokés (le dernier en date a eu lieu le samedi 10 avril dans la salle des fêtes de Verclause) et se présente à divers concours. Son répertoire va de Nana Mouskouri (qu'elle interprète d'une façon très personnelle) à Céline Dion, de Gilbert Montagnier à Patricia Kaas...

## Bibliothèque

Papa est en haut qui fait de la peinture, maman est en bas qui fait de l'écriture...

Cette joie de vivre, Armel la doit aussi à sa famille, une famille où décidément on a la fibre artistique : le père d'Armel peint, sa mère écrit et a d'ailleurs fait don à la bibliothèque intercommunale de Bruis de son magnifique ouvrage : « Amour et révolte ». Très original car entièrement manuscrit par l'auteur (Martine Guillet) et illustré par son mari, ce livre relate des tranches de vie avec, comme constante la générosité en toile de fond quoi qu'il arrive ! Un livre qui a peut-être pour ambition de redonner à chacun le goût des choses simples de tous les jours dans un monde où presque tout s'achète...presque tout... sauf heureusement l'essentiel.



## A vos tricots grand-mères !...



Des chaussons bleus pour Malo...

...des chaussons roses pour Léa

C'est avec un peu de retard que Lucette, (la sœur d'Arlette Serratrice de Montmorin) et Jean Illy ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit fils Malo. Un joli prénom original pour ce deuxième enfant au foyer de Berrangère Illy et Christophe Cadudal. Malo, le petit frère de Violette est né le 28 novembre 2003 à Toulouse et pesait à la naissance 3, 900 kg.

Toutes nos félicitations aux membres de sa familles.



Margueritte Berger est quant à elle ravie de nous faire part de la naissance de son arrière petite fille : Léa qui est née le 24 décembre 2003 à Apt.

Nous félicitons ses parents : Jonathan Berger et Françoise Ferrot ainsi que son très jeune grand-père : René Berger, un enfant du pays.

## Cantons et départements : un peu d'histoire

Les élections du 21 et 28 mars sont l'occasion de rappeler quelques repères historiques concernant les départements et les cantons.

Les départements français ont été créés à l'époque de la révolution française, en 1790 dans le but de mettre fin à une grande confusion administrative héritée d'un millénaire d'histoire. Ils étaient alors au nombre de 85 et remplaçaient les anciennes provinces. On en compte jusqu'à 130 à l'apogée napoléonienne (1811) et 100 aujourd'hui (DOM compris).

Dans un premier temps, les députés avaient projeté de créer des circonscriptions géométriques à l'image des nouveaux états américains. Mais le sage Mirabeau s'y oppose farouchement : "je souhaite une division qui ne paraisse pas, en quelque sorte, une grande nouveauté, qui, si j'ose dire permette de composer avec les préjugés et même avec les erreurs qui soient désirées par toutes les provinces et fondée sur des rapports déjà connus."

Ses vœux seront pleinement exaucés par le comité de division chargé de redessiner la carte de France.

Ce découpage du territoire national obéit alors à un critère : tous les points du département doi-

vent être accessibles depuis le chef lieu en moins d'une journée de cheval.

Ainsi, sans le savoir les députés recréent les anciens pays de la Gaule d'avant les Romains. Pour preuve : la coïncidence entre le nom de nombreux chefs locaux de départements et celui des tribus gauloises locales. Amiens évoque les *Ambiens*, Poitiers les *Pictones*, Tarbes les *Tarbelles*...

En 1848, la révolution instaure le suffrage universel pour toutes les élections et donc pour celles des conseillers généraux. (*seuls les hommes sont concernés.*)

Depuis leur création initiale, les départements ont vu varier tant leurs limites que leurs dénominations. Près de chez nous par exemple c'est en 1970 que les Basses Alpes deviennent les Alpes de Haute Provence.)

De fait, après deux siècles d'existence, le département demeure une circonscription administrative de référence qui s'est enracinée dans l'histoire de France, en concurrence avec la commune, héritière des "communautés" et des anciennes paroisses.

De 1790 à 1801 les départements étaient découpés en districts, eux mêmes divisés en cantons. En 1800, les arrondissements remplacent les districts.

Nos sources : informations se recoupant sur plusieurs sites Internet)

## Claude Nougato : un dernier adieu



La Terre est servie

Venez, puissants ou asservis,  
Races, peuples, enfants de la femme  
Voici de l'eau, de l'air, des flammes  
A tablez-vous : la Terre est servie

De passage à Dieulefit où il avait été invité à la maison de la Terre il y a environ un an, Claude Nougato a laissé un poème manuscrit que nous publions dans ce numéro afin de lui rendre un dernier hommage après son décès le jeudi 4 mars 2004.

La table est ronde. Elle a des lois  
Désormais il faudra s'y soumettre  
Respecter les eaux et les bois  
Et l'air que respirent nos fenêtres  
Le pot-au-feu est un pot de fer  
qui n'aime pas qu'on le maltraite  
de festin peut tourner à l'enfer  
Si l'homme se dévore lui-même

La Terre est trop forte pour nous  
On sort d'elle, on y retourne  
Autour de notre faim, elle tourne  
La nappe-monde, quel rendez-vous ?  
La nuit lui sert d'argenterie  
Bon appétit, la Terre est servie

nougato

Écrit à Biarritz, le 5 Février 2003,  
entre l'Atlantique et la sauc "Prestige"  
et la Maison de la Terre à Dieulefit.

## Vos petites annonces

Cherche cuisinière à bois, de préférence ancienne, en état de marche.  
Contacter le 04 92 66 09 06



## CACT

### Le repas de l'amitié : « délicieusement vôtre ! »

C'est autour d'un banquet gargantuesque qu'une cinquantaine de convives se sont retrouvés ce dimanche 7 mars à Montmorin dans la salle du réfectoire de l'école.

Un succès grandissant pour ce rendez-vous annuel organisé par le CACT que certains ne voudraient manquer sous aucun prétexte car ici amitié rime un peu avec "bien manger" alors on s'organise pour que tout soit prêt en temps et en heure.

Au menu : une salade très « vallée de l'Oule » avec ses cerneaux de noix généreusement parsemés, suivie d'un civet préparé avec un talent de professionnel à l'adresse des plus fins palais, cuit juste ce qu'il faut, salé à point, la perfection dans l'assiette ni plus ni moins, tout comme la polenta que tout le monde a apprécié car « c'est nouveau, on n'en mange pas souvent, et on a bien tort ! »

Les ateliers du CACT : c'est toujours le mercredi à 14 h 30, dans la salle du réfectoire de Montmorin. Couture, peinture, si c'est votre tasse de thé, vous aurez aussi les petits gâteaux ! Alors, n'hésitez plus et joignez-vous à l'équipe des bénévoles pour partager des moments conviviaux et récréatifs en toute simplicité !

#### Bugnes, oreillettes ou bachiquelles ?

Pour finir : fromage et salade de fruits sans oublier les indispensables bugnes sans lesquelles ici un repas n'est pas vraiment un repas et à plus forte raison le jour de la fête des grands-mères !

Mais au fait, doit-on dire bugnes, oreillettes ou encore bachiquelles ? Les avis semblent partagés. Le débat est ouvert et chacun y va de son commentaire. Pour résumer : les bugnes, celles qu'on a pu déguster ce jour-là seraient plus épaisses et confectionnées avec une pâte

"Autrefois, les pruneaux étaient servis accompagnés de bachiquelles au dessert quand on tuait le cochon.

Les bachiquelles étaient en ce temps-là les seuls biscuits que l'on avait l'occasion de manger."

Jean Cousin



M. Broise de service pour la distribution de bugnes

plus molle tandis que les oreillettes seraient plus fines et donc plus croustillantes. En patois on parle de bachiquelle, un mot qui sonne bien, qui met en appétit et qui évoque le temps où, quand on tuait le cochon, les bachiquelles étaient servies au dessert accompagnées de merveilleux pruneaux de reines Claude.

Président du CACT, Monsieur Broise tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce « dimanche à table ». « Nous essayons d'animer un peu les villages avec nos petits moyens, c'est tout... mais c'est déjà beau-coup ! »

Et tant pis pour le régime ! Sur ce point en tout cas tout le monde semble d'accord : lundi peut-être...ou alors mardi !...

## Et si on dansait le Madisson

Suite à l'annonce paru dans le dernier fil de l'Oule, Aurore Tenoux se propose aimablement d'animer une soirée au cours de laquelle les personnes qui le souhaitent pourront venir apprendre à danser le Madisson. Ce sera le vendredi 23 avril à 20 h 30 dans la salle du réfectoire à Montmorin. (prévoir des chaussettes) . Faites passer le message autour de vous ! Tél : 04 92 66 04 39

## Concernant les communes de la Vallée de l'Oule

Montmorin a été chef lieu de canton pendant 11 ans !

A la création des départements, en 1790, Montmorin (637 h) est le chef lieu d'un canton qui s'étend de Sainte-Marie à l'Épine. Ribeyret en fait aussi partie. Le canton de Montmorin appartient alors au district de Serres. Le canton de Saint-André comprend les communes de Rosans, Saint-André, Moydans, Sorbiers, Montjay et Chanousse.

Mais cette première organisation sera modifiée quelques années plus tard, quand les circonstances imposèrent au contraire de centraliser le pouvoir.

En effet, le pouvoir central n'avait aucune prise sur les autorités locales, ce qui n'allait pas sans péril pour l'unité de la nation et il était difficile de trouver des gens qualifiés pour administrer autant de collectivités. Le nouveau mot d'ordre était à la République une et indivisible.

Après une réorganisation provisoire à coups d'expédients par le gouvernement révolutionnaire, le Directoire procède à une réforme plus durable. Pour renforcer le prestige des cantons, la loi du 13 fructidor de l'an six (30 août 1798) imposa d'y célébrer les mariages, les autres actes de l'état civil restant dans les attributions des communes.

Un projet de regroupement considérant « ...que la superfluité des administrations municipales entraîne des dépenses qui surchargent les administrés... » est envoyé au Ministère de l'Intérieur le 3 nivôse de l'an six (23 décembre 1798).

Selon ce projet, de 38, le nombre de cantons passerait à 31. Seraient supprimés ceux de Baravier, Mont-Lion, Montmorin, Saint-Clément, Saint-Etienne d'Avançon, Saint Julien en Champsaur et Villard Saint Pancrace.

Plus tard, la loi du 8 pluviôse de l'an 9, (28 janvier 1801) réduisit dans toute la France le nombre de circonscriptions de justice et de paix dont l'arrêté du 9 fructidor de l'an 9 (27 août 1801) précisa qu'ils conserveraient le nom de canton. L'arrêté du 19 vendémiaire de l'an 10 (11 octobre 1801) fixe à 23 le nombre des cantons des Hautes Alpes.

C'est ainsi que le canton de Montmorin est supprimé. Les communes qui le composaient (Montmorin, Bruis, Sainte-Marie, l'Épine et Ribeyret) sont alors rattachées au canton de Saint-André (arrondissement de Gap). Ces deux cantons réunis forment alors le canton de Rosans. Cependant, quelques jours plus tard, l'arrêté du 3 brumaire de l'an 10 (25 octobre 1801) fait passer les communes de l'Épine et de Montmorin dans le canton de Serres.

Nos sources : extraits de : Paroisses et communes de France. Hautes Alpes (Jean-Pierre Brun) La formation du département des Hautes Alpes (Jean-Pierre Brun)

## Bibliothèque

*Celles et ceux qui souhaitent encore approfondir leurs connaissances sur l'histoire des Hautes Alpes et en particulier sur la formation des cantons dans ce département sont invités à venir découvrir à la bibliothèque, le livre qui nous a récemment été offert par son auteur : Monsieur Jean-Pierre Brun de l'Epine et qui s'intitule :*

*La formation du département des Hautes Alpes*

*Nous le remercions infiniment pour ce précieux document qui devrait intéresser bon nombre des lecteurs de la vallée de l'Oule.*

### *Un grand merci aussi à Mme Odette Bernard*

*Il était une fois Odette, une institutrice à la retraite qui avait habité et enseigné près de 50 ans dans la vallée de l'Oule. Depuis sa maison de Nyons où elle coulait des jours paisibles et heureux elle décida un jour qu'il fallait coûte que coûte, d'une façon ou d'une autre, apprendre encore quelque chose à ces enfants devenus tous à tour parents puis grands-parents, ces élèves qui lui avaient autrefois si souvent demandé : "Mais où et dans où ni car".*

*C'était plus fort qu'elle ! Elle était portée par la passion de transmettre un savoir, son savoir mais aussi celui qui se trouve dans les livres. Alors, elle eut une idée géniale. Elle décida de faire un don de livres à la bibliothèque de cette petite vallée où l'école a retrouvé aujourd'hui son odeur de craie aux côtés des ordinateurs connectés à Internet.*

*Pierrot Lombard, un de ses anciens élèves se sou-*

*vient de cette institutrice qui lui a tout appris : "elle était en avance sur son temps. Elle nous emmenait chaque année en voyage scolaire. Nous faisons aussi du théâtre. Notre école était jumelée avec celle de Frescooux. Pour l'époque c'était quelque chose !"*

*Nous lui adressons un immense merci pour tous ces ouvrages choisis par elle, qui auront pour nous tous aussi une valeur hautement sentimentale !*

## Quel avenir pour notre agriculture ?

Comment assurer, dans le bassin de vie du Serrois - Baronnies - Oule, la durabilité de l'activité agricole à l'horizon 2020 compte tenu des mutations qui s'opèrent dans les domaines du tourisme, de la démographie, du foncier...

C'est la question à laquelle tente de répondre depuis janvier 2003 un groupe de réflexion mis en place à l'échelle de ce territoire sous le nom de « site pilote d'agriculture durable du Serrois - Baronnies - Oule ».

Pour à la fois bénéficier de cette démarche et y participer, la CCVO a signé une convention avec la Communauté de Communes du Serrois et la Communauté de Communes Interdépartementales des Baronnies, dans le cadre du Contrat Montagne.

Pour l'année 2003, le budget total de ce programme a été

évalué à 60 000 € se répartissant entre la chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (36 400 €) et la Communauté de Communes du Serrois (23 600 €). La part subventionnée étant de 48 000 €, il reste à la charge des collectivités un autofinancement de 4 720 €, dont 173,70 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule. (Autofinancement de la Chambre d'Agriculture : 7 280 €).

Dans un souci démocratique, la composition de ces groupes a été déterminée de façon à ce que toute la population y soit représentée. Y participent ainsi des élus, des agriculteurs, mais aussi tous les acteurs locaux issus ou non du milieu associatif (notaire, prêtre, commerçants, artisans...)

Conformément au planning du site, au terme d'un an de réflexion menée dans le cadre

d'ateliers tournants consécutive à un gros travail de diagnostic réalisé par la chambre d'agriculture, le groupe local du site a élaboré un programme d'action pour l'année 2004 qui sera prochainement présenté aux conseillers communautaires de la Vallée de l'Oule. (Compte rendu dans le prochain numéro).

La mise en place de ce plan nécessite pour 2004 un diagnostic total évalué à 120 000 € se répartissant entre la Chambre d'Agriculture (60 000 €) et la Communauté de Communes du Serrois (60 000 €). La part subventionnée étant de 96 000 €, il reste à la charge des collectivités un autofinancement de 12 000 €, dont 441,60 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule. (Autofinancement Chambre d'agriculture : 12 000 €).

## budget de la CCVO

Au cours de la réunion du 8 avril 2004, les conseillers communautaires ont pris connaissance du compte administratif de l'année 2003 et procédé au vote du budget prévisionnel pour l'année 2004.

• Le Compte Administratif du budget annexe de la Ferme Relais laisse apparaître en 2003 un déficit en fonctionnement de 2 260,04 € et un excédent en investissement de 2 396,13 €, soit un excédent global de 136,09 €. (à terme la liquidation des remboursements d'emprunt permettra d'équilibrer progressivement le budget de fonctionnement).

• Le Compte Administratif du budget principal laisse apparaître en 2003 un excédent en fonctionnement de 53 165,02 € et un excédent en investissement de 56 451,38 €, soit un excédent global de 109 616,40 €.

### Budget prévisionnel (2004)

• **Budget annexe de la Ferme Relais** : Il est prévu un budget de 3 930 € en dépenses de fonctionnement et un budget de 5 896 € en dépenses d'investissement.

• **Budget principal** : il est prévu un budget de 126 825 € en dépenses de fonctionnement et un budget de 182 668 € en dépenses d'investissement.

• **Taxes locales** : celles-ci restent inchangées à l'exception de la taxe sur les ordures ménagères qui va subir cette année une augmentation de 30 % environ. (plus de détails dans le prochain numéro).

## Amélioration de l'Habitat

En bonne voie, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a récemment donné lieu à la signature d'une convention entre les trois communautés de communes (Communauté de Communes du Serrois, Communauté de Communes Interdépartementales des Baronnies et Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule).



Rappelons que la CCVO en est le maître d'ouvrage pour le compte de ces trois communautés de communes et s'apprête à ce titre à recruter un chargé de mission très prochainement.

Le coût total de l'opération s'élève à 83 847 €. Des financements à hauteur de 80 % ont été obtenus dans le cadre du Contrat Montagne et du programme européen Leader +. L'autofinancement : 20 %, soit 16 769,40 € sera réparti de la façon suivante :

CCS	CCIB	CCVO	Auto financement total
8 733,50 €	7 420,45 €	615,45 €	16 769,40 €

Réalisée en partenariat avec la DDE et plus particulièrement l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, l'opération consistera à mobiliser des res-

sources financières et humaines afin d'aider les propriétaires (publics, privés, occupants, bailleurs) à réhabiliter leurs logements dans une optique d'amé-

lioration de la qualité de vie et pour accroître l'offre en logements locatifs (actuellement insuffisante) sur ce territoire. (Pour plus de détails, voir fil de l'Oule n° 34)

## Employés intercommunaux

Le Contrat Emploi Consolidé de Christian Colomb a été renouvelé pour une durée d'un an à compter du 1er avril, à temps partiel (30 h par semaine).

## Eoliennes : "et pourtant elles tournaient"

Le projet avance : des précisions dans le prochain numéro.

A noter : la cassette vidéo de la visite d'un site éolien dans les Pyrénées Orientales sera bientôt disponible à la bibliothèque. Les personnes qui n'ont pas pu participer à cette sortie pourront alors l'emprunter afin de se faire une idée personnelle et objective quant à l'impact du site sur l'environnement et notamment de se rendre compte que les éoliennes tournaient bien ce jour-là, contrairement à une rumeur tenace parmi d'autres, qu'il paraît important de démentir ici !

## Vos petites annonces

Vends 306 D Turbo toutes options.  
215 000 km. 4 500 € à débattre. Tél : 04 75 21 68 38

De même, afin d'éviter que des informations sans fondements ne circulent à propos du projet éolien nous vous rappelons qu'une permanence vous est toujours ouverte dans les bureaux de la CCVO tous les lundis après-midi. Vous pouvez également contacter les élus pour leurs poser les questions qui vous préoccupent.

## Convalescences

Bon rétablissement à **Mariette Bégou** de Montmorin qui sera bientôt de retour chez elle après avoir été opérée du genou à la clinique de Gap et passé quelques semaines en maison de repos à Turriers.

**Daniel Joubert** de Sainte-Marie est de retour dans ses quartiers de la Frache après une hospitalisation à

Valence et quelques semaines passées en convalescence à l'hôpital de

Die pendant le mois de mars.

**Elie Bompard** de Montmorin est de retour à la maison de retraite d'Orpierre après avoir été opéré de la cataracte une première fois à Gap (fin février) puis à Marseille (début mars).

## Décès

C'est une femme exceptionnelle à sa façon qui nous a quittés ce 8 mars, date de la journée de la femme...

A l'âge de 95 ans, **Marthe Bégou** (née Lombard) de Sainte-Marie s'est éteinte le 8 mars à l'hôpital de Lagne où elle se trouvait depuis quelques mois.

Née le 21 février 1909 à Bruis au Clôt d'Entouret, Marthe a d'abord exercé le métier de couturière avant de se marier en 1944 pour aller s'installer à Sainte-Marie où elle a vécu auprès des siens jusqu'à sa 95ème année.

Marthe appartenait encore à cette génération solide qui savait se passer de médecin en respectant quelques principes de vie dictés par le bon sens en toute simplicité et dans la discrétion. Avec elle s'estompe encore davantage cette génération qui aurait encore tant à nous apprendre ! Veuve depuis 1975, Marthe, la doyenne du village, a rejoint sa dernière demeure le jeudi 11 mars. Ses obsèques ont été célébrées par le père Raphaël en l'église du village où ses parents, amis et voisins sont venus lui dire un dernier adieu.

A Sa famille et ses proches, nous présentons nos très sincères condoléances.

Facteur et receveur à la poste de Montmorin pendant plusieurs années, **Roger Colney** est décédé le 2 avril 2004 à l'âge de 87 ans.

Roger Colney était le beau frère de **Marguerite Berger** de Montmorin. Il avait en effet épousé **Suzanne Baup** (la sœur de **Marguerite**) rencontré au hasard de la guerre à Montmorin où il venait d'être muté receveur puisque cette commune à l'époque avait encore son bureau de poste.

Il y resta environ jusqu'en 1948 pour aller terminer sa carrière à la poste de Gap en tant que subdivisionnaire. Roger Colney était aussi professeur d'espéranto.

A sa famille et ses proches nous présentons nos très sincères condoléances.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

BRUIT DE MÉTAL INTRUSSION DE MASCULE	ROUD ÉCRASE	JANAILLER POMME DÉPAR- TISER	OMBRÉLLES BAINNES ENTRÉE	FRUIT DÉLICIEUX
EN POINTE VOSIF				CHAUD
TAX		ÉTAT AMÉRICAIN D'OTTER ISOLE		
LÉON PIÈCE DE TRANSIENSCA ÉTOILE			ASSASSINÉS	OSÉE
	LAURENT DUPOND MEMBRES DE BASC		DON SEAL- TON ORGER	
COUTURES SORTIE DE PLATTE				
2000 PARCOUR- LÈRES POUR OLIVANOY		DOMES POUR SÉCHERIE MUSCLE		CERTAIN
PIÈCE DE FOUR			COMU ÈRE POUR LE SERVANT	
DOUBLE POUR ENDORMIR		PURE PARFUM		

Solution du n° 34

S	E	L	E	T						
P	A	T	I	N	E	T	T	E		
P	E	T	A	R	I	N	T			
P	L	A	N	E	S	T	E			
H	I	S	S	E	R	I	S	E		
H	S	U	R	E	S	E	R	E	N	T
M	A	R	R	O	N	E	S	E		
M	I	N	C	E	T	E	S			
M	O	N	E	R	E	U	S			
I	N	E	S	U	R	E	S			

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DE LA  
VALLÉE DE L'OULE**

Le village  
05150 BRUIS  
Tel: 04-92-66-04-39  
04-92-66-04-21  
Email: ccvo@free.fr

Nos heures d'ouvertures :  
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et  
vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

*Bibliothèque :*  
Le lundi, mardi et jeudi :  
de 14 h à 17 h  
et le mercredi : de 10 h à 12 h

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Année 2004 - Numéro 35

Mars - Avril



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

**Au Fil de l'Oule...**

**L'édito**

Comme vous le savez, nous voici arrivés au terme d'une échéance électorale. Candidat sur le canton de Rasans je n'ai hélas pas obtenu les suffrages suffisants pour être élu conseiller général, cela à quelques dizaines de voix près.

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance et encouragé à l'occasion de ce scrutin.

Le 8 mars était la journée de la femme, aussi, je souhaiterais également profiter de ce numéro pour rendre hommage comme elles le méritent aux bénévoles du CAC3, des femmes pour la plupart, qui se donnent sans compter, jour après jour pour animer notre vallée.

Pour ma part, je conti-

nuerai à m'investir au sein de la communauté de communes comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, avec une foi en l'avenir qui reste inchangée.

J'ai beaucoup appris au cours de cette campagne électorale qui m'a donné l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes. Certaines m'ont fait part de leurs préoccupations quotidiennes, un message que j'ai bien entendu et qui, aujourd'hui, envahit encore ma réflexion d'au quant aux actions à mener sur ce territoire.

Je reste convaincu que nous ne pouvons pas éternellement nous contenter des subventions qu'on veut bien nous donner par ci par là, au prix d'un travail administratif incessant et laborieux.

La réalisation de projets structurants permettant d'assurer notre avenir et celui de nos enfants restera ma priorité.

Les temps évoluent, et compte tenu du contexte difficile actuel, il me paraît indispensable que nous trouvions des ressources propres afin de nous assurer un minimum d'autonomie. Par exemple, le traitement des ordures ménagères ainsi que l'assainissement restent deux sujets très préoccupants pour les élus, cela sur l'ensemble du pays. Et comme nous le craignons, cette année, à notre grand regret, nous allons devoir répercuter sur les factures des particuliers des coûts de revient (collecte et traitement des C.M.) en constante augmentation.

Je vous invite à réfléchir avec nous à des solutions pour notre vallée, en votre âme et conscience.

Gérard Fenoux

**Sommaire :**

- P. 1 : Editorial
- P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO
- P. 4 : le repas du CACT
- P. 5 : dernier adieu à Claude Nougaro
- P. 6 à 7 : A Rottier, Arnel Guillet est une femme qui chante
- P. 8 à 9 : cantons des Hautes Alpes un peu d'histoire
- P. 10 : bibliothèque
- P. 11 : convalescences, décès
- P. 12 : mots croisés